

ENQUÊTE SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

Comme vous le savez sans doute, le gouvernement a laissé libre choix aux écoles et mairies concernant le passage à la semaine de 4 jours ou rester à 4 jours ½. Nous vous avons consulté en juin dernier sur ce sujet.

Lors du conseil d'école du 19/10/17, monsieur le Maire nous a fait part d'un élément nouveau. Sachez que si vous souhaitez passer à la semaine de 4 jours pour l'année scolaire 2018-2019, il n'y aura pas d'accueil de loisirs (ALSH) le mercredi matin et aucun autre moyen de garde ne sera prévu au sein de l'école (voir compte rendu conseil d'école). La garde des enfants sera donc à l'entière charge des parents.

Un conseil d'école extraordinaire aura lieu le jeudi 30/11/17 pour décider des rythmes scolaires pour l'année 2018-2019.

Pour représenter au mieux la volonté des parents de l'école nous souhaitons connaître votre position :

	Passage à la semaine de 4 jours	Maintien des 4 jours 1/2	Ne se prononce pas
Choix			

Merci de bien vouloir nous retourner votre réponse **avant le mardi 21 novembre**.

Cordialement, les délégués des parents d'élèves.

Contacts : parents.carpantier@gmail.com

Blog: <https://parentscarpantiercalmont.wordpress.com>